

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle

Spécialité : action culturelle

SESSION 2015

Lundi 8 juin 2015

Épreuve écrite d'admissibilité

15-DEC4-02090

L'épreuve d'admissibilité est une épreuve écrite portant, pour chaque spécialité, sur la connaissance de la spécialité concernée et consistant, au choix du jury, dans chacune des spécialités :

- soit en une composition écrite ;
- soit en l'analyse d'un dossier fourni aux candidats ;
- soit en un commentaire de texte.

(Durée : quatre heures ; coefficient 3)

Avertissements :

- les feuilles de brouillon insérées dans les copies ne seront pas corrigées ;
- les candidats ne doivent pas joindre d'autres documents à leurs copies ;
- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- avant de commencer, vérifiez que le sujet qui vous a été remis comporte toutes les questions ; signalez aux surveillants tout de suite les anomalies éventuelles (page manquante, page illisible...).

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle

Spécialité : action culturelle

SESSION 2015

Lundi 8 juin 2015

Épreuve écrite d'admissibilité

Composition écrite

SUJET :

« Le but de la politique culturelle est d'accomplir la République, c'est-à-dire de donner à chacun, par un accès réellement égal aux œuvres de l'esprit, la possibilité de se former une conscience citoyenne dans sa plénitude. »

Jacques Rigaud, *Pour une refondation de la politique culturelle*, Paris, La Documentation française, 1996.

« Par la louable et nécessaire démocratisation de l'accès à la culture, n'a-t-on pas cru un temps trouver l'expression miracle, le sésame consensuel de la légitimité populaire ? (...) Quand on ne sait pas quel discours tenir sur la politique culturelle, on tient celui de la démocratisation. »

Patrick Bloche, Marc Gauchée, Emmanuel Pierrat, *La culture, quand même ! Pour une politique culturelle contemporaine*, Mille et une nuits, 2002.

À la lumière de ces deux extraits, vous développerez une réflexion sur le principe de la démocratisation culturelle et la façon dont il est mis en œuvre aujourd'hui.

Vous veillerez à appuyer vos propos sur des exemples précis.